

DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-NAZAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2023-025 - ADHESION A L'ASSOCIATION TERRITOIRES ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE

Le 5 avril 2023, à dix-huit heures trente-neuf minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire.

Convocation : le mercredi 29 mars 2023

Nombre de membres :

En exercice	33
Convoqués	33
Présents	23
Excusés	10

Présents :

Mme Danielle CORNET - M. Stéphane POILVÉ - Mme Sylvie MORAND - Mme Sylvie FUSELLIER - M. Philippe ROUAUD
Mme Hélène MAVÉRAUD - M. Stéphane MÉREL - Mme Muriel MAHÉ - M. Armel MOYON - Mme Eliane RENAUT
M. Christian BURLLOT - M. Jean-François GAUTIER - Mme Valérie ROSE - M. Sébastien SOURGET - Mme Magali ANDRZEJEWSKI
M. Raphaël CONDÉ JIMENEZ - Mme Caroline SOUFFLET - M. Régis GANDON - Mme Souad TERRASSIN - M. Sébastien COIRRE
Mme Lætitia GUTH - Mme Margareth SAMSON - Mme Sabrina DUVAL

Excusés :

M. Paul LONGATTE (pouvoir à M. Stéphane POILVÉ)
Mme Françoise CRAND (pouvoir à Mme Sylvie MORAND)
M. Gabriel DUVAL (pouvoir à M. Sébastien SOURGET)
Mme Christel NORMAND (pouvoir à Mme Danielle CORNET)
Mme Nadège BLANCHARD (pouvoir à Mme Margareth SAMSON)
M. Brice CLOUET (pouvoir à M. Raphaël CONDÉ-JIMENEZ)
M. Erwan TANNNEAU (pouvoir à M. Régis GANDON)
M. Jonathan HERVÉ (pouvoir à M. Philippe ROUAUD)
M. André THIBAUDEAU (pouvoir à Mme Eliane RENAUT)
Mme Maddy SAVALLE (pouvoir à Mme Sylvie FUSELLIER)

Secrétaire de séance :

Mme Sabrina DUVAL

Rapporteur :

Mme Danielle CORNET, Maire

Depuis 2017 et son engagement dans le dispositif « Zéro Chômeur de longue durée », la Commune adhère à l'association nationale Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée.

Il est rappelé que l'association nationale TZLCD regroupe 5 associations, à savoir : ATD Quart Monde, le Secours Catholique, le Pacte Civil, Emmaüs, la Fédération des acteurs de la solidarité. Elle a pour but de promouvoir le droit d'obtenir un emploi dans le cadre d'un projet de territoire en visant l'adéquation entre ceux qui demandent un emploi et les besoins sociaux, économiques et environnementaux du territoire.

Ainsi, l'association a quatre missions principales :

- Accompagner les territoires qui souhaitent mettre en place la démarche ;
- Appuyer les territoires habilités ;
- Tirer les enseignements de l'expérimentation et stimuler la production de travaux de recherche, en lien avec l'Observatoire de TZCLD ;
- Favoriser la diffusion du projet pour obtenir, à terme, une pérennisation du droit à l'emploi et exercer un rôle de vigie citoyenne.

A Pont-Château, l'entreprise à But d'Emploi (EBE), ESPACEA, a ouvert ses portes le 3 janvier 2022. Ainsi, 52 salariés conventionnés, soit 38 Equivalent Temps Plein (ETP) ont été embauchés. Ces embauches ont permis à des personnes privées durablement d'emploi d'acquérir un CDI, de rendre leur situation plus stable et moins précaire, d'enrichir leurs relations sociales et de reprendre confiance en eux.

Par ailleurs, les services et activités proposés par ESPACEA répondent à certains besoins des habitants, des entreprises et des collectivités, qui jusqu'à présent n'étaient pas satisfaits sur le territoire.

Il convient enfin de souligner l'intérêt de ce projet pour les personnes éloignées depuis longtemps de l'emploi. Ainsi, on compte aujourd'hui 30 volontaires souhaitant rejoindre le projet.

Considérant que le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) participe localement à la lutte contre la pauvreté et les exclusions, en permettant à tout Pont-Châtelain privé durablement d'emploi et volontaire au projet, d'être embauché, quelles que soient ses compétences et ses capacités ;

Considérant la nécessité pour la Commune de poursuivre le partenariat engagé avec l'association TZCLD, afin de rendre effectif le droit d'obtenir un emploi sur la Commune ;

DELIBÉRÉ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'adhérer à l'association nationale Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée.
- > D'approuver le montant de l'adhésion s'élevant à 500€ pour l'année 2023.

Pour extrait conforme au registre,
A Pont-Château, le 6 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Sabrina DUVAL



Le Maire,
Danielle CORNET



Prénom – Nom de l'auteur : Danielle CORNET
Qualité de l'auteur : Maire

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :
- De la transmission au contrôle de légalité le : 11/04/2023
- De la publication ou notification le : 11/04/2023

Le présent document peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale (6 allée de l'île Gloriette – C.S 24111-44041 NANTES CEDEX) ou par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible à partir du site internet www.telerecours.fr. Un recours gracieux pourra préalablement être réalisé dans le même délai auprès de la Mairie, place Dominique David, 44160 Pont-Château.